

Série de fiches d'éducation financière

Comprendre la carte de crédit



Idée originale



Réalisation

Chantale Audet et Amélie Bourret
Autrement dit – www.autrementdit.ca

Collaboration

- Lili Plourde, directrice générale d'Autisme Québec
- Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de Québec
- Direction des programmes Déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme, et Déficience physique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale

Illustrations

Charles-David Laflamme

Révision linguistique

David Rancourt

Graphisme

Stéphanie Rivet – Pulsation graphique

Cette fiche fait partie d'une série de fiches d'éducation financière. Les fiches sont gratuites et libres d'utilisation. Merci de les citer quand vous les utilisez.

Elles ont été rédigées en langage clair et simple pour en faciliter la compréhension et l'utilisation.

Un conseil pratique

Consultez la fiche *Introduction à la série de fiches d'éducation financière*. Elle vous donnera une vue d'ensemble de tous les thèmes abordés.

Comment citer cette publication

Autisme Québec. *Comprendre la carte de crédit. Série de fiches d'éducation financière*. Québec, 2020.

Remerciements

Cette série de fiches d'éducation financière a été conçue avec le soutien de nombreuses personnes. Ces personnes ont généreusement accepté de partager leur expérience pour choisir les sujets les plus pertinents, elles ont commenté les nombreuses versions rédigées et elles ont fait part de leurs suggestions tout au long du développement.

Un sincère merci à toutes ces personnes, donc, personnes autistes, parents, intervenants et spécialistes de la gestion des finances personnelles.

Plus spécifiquement :

Mathieu Bérubé-Le May, Christophe Comeau, Brigitte Coutu, Léonie Dancause, Madeleine Gagne, Francine Hamel, Charles-David Laflamme, Marie Lambert, Lucie Latour, Élisabeth Le May, Justin Matte, Andrée Paradis, Jean-François Picard, Laurent Rainville, Alain Rheault, Jacinthe Rochette, Anne Seigneur

Aussi, nous souhaitons remercier d'autres personnes qui ont jeté leur regard sur les fiches de façon ponctuelle. Elles se reconnaîtront sûrement !

Merci à l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) pour la subvention accordée dans le cadre du Programme de soutien aux organismes de promotion.

Ce projet a été réalisé grâce au soutien de l'Autorité des marchés financiers. Les informations, opinions et avis exprimés n'engagent que la responsabilité d'Autisme Québec. Un merci tout spécial à Camille Beaudoin, Nathalie Depocas et Valérie Sauvé.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020
ISBN 978-2-925115-00-7



Comprendre la carte de crédit

Cette fiche te présentera de l'information sur la carte de crédit et t'expliquera comment l'utiliser si tu décides de t'en procurer une.

Voici ce que tu y trouveras :

- 1. Une carte de crédit, c'est quoi ?**
- 2. Comment fonctionne la carte de crédit**
- 3. Payer avec une carte de crédit**
- 4. Quelle carte choisir**
- 5. Communiquer avec la compagnie de carte de crédit**

1

Une carte de crédit, c'est quoi ?

Une carte de crédit permet d'emprunter de l'argent à une compagnie de crédit. La compagnie te donne accès à un montant d'argent préétabli. Selon tes besoins, tu peux utiliser une partie de ce montant ou le montant total pour faire tes achats.

Dans les faits, l'argent ne t'appartient pas. Quand tu utilises une carte de crédit pour faire des achats, la compagnie de crédit paie le commerçant pour toi en attendant que tu la rembourses.

Une fois que tu as remboursé tes achats à la compagnie de crédit, le montant qui t'avait été prêté est de nouveau disponible sur ta carte. Tu peux l'utiliser pour faire de nouveaux achats.

Au fond, la compagnie de crédit t'offre un moyen de plus pour payer des achats.

Attention!

Une carte de crédit n'est pas :

- Un revenu supplémentaire
- De l'argent de plus à dépenser
- Une façon de se dépanner en cas d'urgence ou d'imprévu



Autrement dit, ce n'est pas un bon moyen d'avoir accès à de l'argent que tu n'as pas déjà ! C'est seulement une façon différente de payer.

En résumé, la carte de crédit peut être pratique pour faire des achats. Toutefois, tu dois bien l'utiliser pour éviter de payer des montants supplémentaires ou de t'endetter.



Quand tu utilises une carte de crédit, il est important de t'assurer que tu as déjà l'argent nécessaire pour faire ton achat.

Tu peux visionner une vidéo sur la carte de crédit en suivant le lien ci-dessous :

Ta carte de crédit

www.opc.gouv.qc.ca/zone-enseignants/accueil

Les sortes de cartes de crédit

Il existe différentes sortes de cartes de crédit. Certaines sont reliées à une institution financière, d'autres à un magasin.

Les trois compagnies de crédit les plus connues sont : VISA, MasterCard et American Express.

Bon à savoir

Tu n'es pas obligé de te procurer une carte de crédit reliée à ton institution financière.



2

Comment fonctionne la carte de crédit

Pour avoir une carte de crédit, tu dois d'abord en faire la demande. Pour cela, tu dois remplir un formulaire en ligne ou sur papier.

Une bonne façon de trouver les formulaires est d'aller sur le site Internet de ton institution financière. Tu peux aussi visiter les sites Internet des différentes compagnies de crédit.

Pour avoir une carte à ton nom seulement, tu dois avoir 18 ans et plus.

Si ta demande est acceptée, tu recevras ensuite ta carte de crédit et tu devras te choisir un NIP (**N**uméro d'**I**dentification **P**ersonnel).

Le NIP associé à ta carte de crédit a la même fonction que pour ta carte de débit, c'est-à-dire qu'il protège la carte afin que tu sois la seule personne à pouvoir l'utiliser.

La limite de crédit

Sur ta carte de crédit, tu as une limite de crédit.

La limite de crédit, c'est en fait le montant d'argent maximal auquel la compagnie de crédit te donne accès.

Une limite peut être de quelques centaines de dollars ou de plusieurs milliers de dollars. C'est une entente d'emprunt entre toi et la compagnie de crédit. Chaque personne peut donc avoir une limite de crédit différente.

Au début, la compagnie de crédit te prêtera sûrement un montant d'argent plus petit afin de voir comment tu te comportes avec ta carte de crédit. En fait, elle voudra vérifier si tu rembourses bien l'argent qu'elle te prête.

Dépasser sa limite de crédit

Dépasser sa limite de crédit n'est pas une bonne chose. Si tu dépenses plus que ce que te permet ta limite, il se pourrait :

- Que tu ne puisses pas faire ton achat
- Que la compagnie de crédit te facture des frais
- Que la compagnie de crédit t'offre d'augmenter ta limite de crédit

Assure-toi toujours que la limite de ta carte de crédit correspond vraiment à tes besoins, c'est-à-dire à tes habitudes d'achat et à ta capacité de remboursement.

Le relevé

Une fois par mois, tu reçois une facture de la compagnie de crédit. C'est ce qu'on appelle aussi un état de compte ou un relevé de compte.

Ce relevé t'indique entre autres :

- Une liste détaillée des achats que tu as faits pendant le dernier mois
- Le montant à rembourser, aussi appelé solde
- La date avant laquelle tu dois le rembourser, aussi appelée date d'échéance

Vérifier ton relevé

Quand tu consultes ton relevé, c'est le bon moment de vérifier que les transactions qui s'y trouvent sont vraiment celles que tu as faites. Il peut y avoir des erreurs.

Si tu trouves des erreurs, appelle ta compagnie de crédit pour qu'elle corrige la situation.

Quand rembourser ta carte

La règle d'or est de toujours payer le solde sur ta carte de crédit au plus tard à la date d'échéance inscrite sur ton relevé.

Les compagnies de crédit sont obligées de te laisser un minimum de 21 jours sans intérêts pour rembourser tes achats.

Ces 21 jours sans intérêts sont comptés à partir de la date du relevé. Cette période s'appelle « délai de grâce ». Certaines compagnies offrent des périodes sans intérêts un peu plus longues.



Quand tu reçois ton relevé, prends le temps de noter la date d'échéance sur ton calendrier. Ainsi tu t'assureras de payer avant cette date et tu éviteras de payer des intérêts.

Savais-tu ?

Les intérêts représentent une somme due qui serait ajoutée au montant total de tes achats si tu ne payais pas ton solde avant la date d'échéance.



Rembourser le solde en entier

Chaque fois que tu reçois un relevé, le mieux est de payer complètement le solde qui y est inscrit.

Une fois ton solde payé, tu pourras emprunter de nouveau l'argent que tu as remboursé.

Prenons un exemple. Disons que tu t'achètes un nouveau cellulaire à 350\$ avec ta carte de crédit. Si tu rembourses les 350\$ en payant le solde sur ton relevé, ces 350\$ seront à nouveau disponibles sur ta carte de crédit pour un ou plusieurs autres achats.

Et si tu ne rembourses pas le solde en entier ?

Si tu ne paies pas le solde en entier, le reste du solde sera additionné au solde du mois suivant, et des intérêts s'ajouteront.

Dans tous les cas, il est important de payer au moins le montant minimum que la compagnie exige. Tu trouveras ce montant sur ton relevé. Il porte plusieurs noms, par exemple « paiement minimum » ou « versement minimal ».

Si tu ne le fais pas, tu risques :

- De perdre ton privilège d'avoir une carte de crédit
- De voir augmenter ton taux d'intérêt
- D'entacher ta réputation de « bon payeur » auprès des prêteurs

Pour en savoir plus...

La fiche *Comprendre le dossier de crédit* te donnera toute l'information pour garder ta réputation de « bon payeur ».

Bon à savoir

Avoir une carte de crédit est souvent l'une des premières façons de montrer que l'on est capable de rembourser l'argent que l'on emprunte.

En utilisant bien ta carte de crédit, tu te « bâtis un crédit ». Tu prouves que tu peux rembourser un emprunt au complet et au bon moment.

Ainsi, quand tu auras de gros achats à faire plus tard, comme une maison ou une auto, les prêteurs sauront qu'ils peuvent te faire confiance. Et tu pourras emprunter plus facilement en cas de besoin.



Les intérêts

Si tu ne rembourses pas la totalité de ton solde avant la date indiquée sur ton relevé, la compagnie te facturera des intérêts. Et sur une carte de crédit, ces intérêts sont très élevés !

Souvent, tu verras :

- 19,9 % d'intérêts annuels avec une carte de crédit d'une institution financière
- 29,9 % d'intérêts annuels avec une carte de crédit d'un grand magasin

Si tu dois payer des intérêts, tu les verras apparaître au solde de ton prochain relevé.

Oups!

Tu traînes un solde à payer sur ta carte de crédit d'un mois à l'autre? Cet outil peut t'aider à faire des calculs pour en faciliter le remboursement :

Calculateur – Carte de crédit

<https://lautorite.qc.ca/grand-public/outils-et-calculateurs/calculateurs/carte-de-credit>

3

Payer avec une carte de crédit

La carte de crédit présente certains avantages.

Elle te permet de payer en magasin sans avoir à déboursier des frais de transaction.

Elle permet aussi de faire des transactions qu'il est difficile de faire autrement, par exemple des réservations ou des transactions, que ce soit au téléphone ou en ligne.

En plus, elle est acceptée presque partout dans le monde.

En magasin

En magasin, la carte de crédit fonctionne à peu près comme la carte de débit. Mais attention! L'argent ne provient pas du même endroit!

L'argent de ta carte de débit t'appartient, car il provient de ton compte. Celui de ta carte de crédit est de l'argent emprunté que tu t'engages à rembourser.

En fait, la ressemblance entre les cartes de débit et de crédit est dans la façon de faire ta transaction.

Pour payer un achat en magasin, tu peux glisser ou insérer ta carte de crédit dans l'appareil d'un commerçant et composer le NIP que tu auras choisi.

Tu peux aussi utiliser ta carte de crédit avec la technologie sans contact, si l'appareil du commerçant le permet. Toutefois, la plupart du temps, il y a une limite d'achat de 100\$ pour utiliser la technologie sans contact.

Selon l'appareil du commerçant, il se peut que tu doives signer le reçu de transaction qui sera imprimé.

Au téléphone ou en ligne

Pour payer ou réserver au téléphone ou en ligne, tu dois dire ou écrire :

- Le nom inscrit sur ta carte
- Le numéro qui s'y trouve
- La date d'échéance

Il est possible qu'on te demande aussi les 3 chiffres qui se trouvent à l'arrière de ta carte. Ces chiffres ajoutent une protection supplémentaire contre les risques de fraude.

Si tu payes ou si tu réserves de cette façon, il est donc très important de faire affaire avec une entreprise de confiance.

Un bon truc

Avant de faire un achat avec ta carte de crédit, questionne-toi : as-tu déjà l'argent pour rembourser l'achat que tu veux faire?

Si non, il vaut peut-être mieux attendre à plus tard.



Avec un téléphone intelligent ou une montre connectée

Tu peux aussi payer par carte de crédit à l'aide d'un téléphone intelligent ou d'une montre connectée.

N'oublie pas que, quand tu paies de cette façon, ce n'est pas ton téléphone ou ta montre qui paie en réalité, mais bien ta carte de crédit !

Attention aux avances de fonds !

Si tu as besoin d'argent comptant, tu pourrais être tenté d'aller au guichet automatique et de retirer de l'argent de ta carte de crédit comme tu le ferais avec ta carte de débit. Cela s'appelle une avance de fonds.

Retiens que cette façon de faire est à éviter, car elle peut coûter très cher.

L'avance de fonds coûte cher parce que les intérêts s'accumulent dès que l'argent est retiré. Ce n'est pas comme pour les achats, car la compagnie de crédit ne donne pas de délai de grâce sans intérêts sur les avances de fonds.

En plus, la compagnie peut te facturer des frais pour la transaction elle-même.

4 Quelle carte choisir

Comment faire pour choisir une carte de crédit qui répondra à tes besoins ?

Il existe toutes sortes de cartes de crédit ayant une foule de caractéristiques différentes.

Avant d'en choisir une, tu peux te demander quand et pour quel genre d'achats tu voudrais utiliser une carte de crédit.

Tu dois savoir que l'utilisation de certaines cartes est gratuite. D'autres cartes demandent des frais d'utilisation annuels. Payer ces frais permet d'avoir des avantages, comme des assurances ou des taux d'intérêt réduits.

Tu peux vérifier aussi :

- Si le taux d'intérêt annuel est le plus bas que tu pourrais avoir
- Si la carte offre des options intéressantes pour toi, par exemple l'accumulation de points à échanger contre de l'argent ou contre des biens

Ne sois pas surpris. Si tu demandes une carte de crédit pour la première fois, tu n'auras probablement pas beaucoup d'options parmi lesquelles choisir.

Tu peux comparer les différentes cartes de crédit à l'aide de l'outil suivant :

Outil de comparaison de cartes de crédit

<https://itools-ioutils.fcac-acfc.gc.ca/CCCT-OCCC/SearchFilter-fra.aspx>

Bon à savoir

Les cartes de crédit offrent souvent des avantages méconnus.

Si tu obtiens une carte de crédit, prends le temps d'examiner les documents que tu recevras avec elle.

Tu pourrais y trouver des avantages que tu ne soupçonnerais pas, comme des garanties sur tes achats ou une assurance gratuite pour un court séjour à l'étranger.



5

Communiquer avec la compagnie de carte de crédit

Communique avec la compagnie de ta carte de crédit dès que :

- Tu remarques une erreur sur ton relevé.
- Tu as perdu ta carte de crédit.
- Tu penses qu'on t'a volé ta carte de crédit.

La personne qui répondra au téléphone te demandera des renseignements personnels, comme ta date de naissance ou le nom de famille de ta mère, pour s'assurer que c'est bien toi qui parles.

Comme c'est toi qui as communiqué avec la compagnie de carte de crédit, tu peux répondre aux questions sans crainte.

À retenir

- La carte de crédit est une forme de prêt qu'une compagnie de crédit te fait.
- Quand tu utilises une carte de crédit, tu t'engages à rembourser les montants dépensés.
- L'important est :
 - D'utiliser ta carte de crédit comme un moyen de payer et non comme de l'argent en plus
 - De ne pas dépasser ta limite de crédit lorsque tu fais des achats avec ta carte de crédit
 - De rembourser complètement ton solde avant la date d'échéance